

BULLETIN d'ENGAGEMENT pour le dimanche 1er juin 2008
 Une fiche d'inscription par embarcation : K2, K1, Kx, C2, C1, Cx, V1, V2, Vx
 Bulletin et règlement à retourner à Pierrot Descôtes 7, vieux pont 73600 Moutiers

Nom du club : Nom du responsable :
 Adresse :
 C.P. : Ville : Pays :
 Téléphone : Courriel :
 Palmarès :

Vous êtes licencié FFCK : Le n° de licence 2008 est obligatoire, elle devra être présentée lors des confirmations accompagnée d'un certificat médical si la rubrique certificat médical = NON.

** Vous n'êtes pas licencié FFCK : Vous devez obligatoirement régler le supplément de 3 euros pour l'assurance à la journée. Votre certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë kayak de moins de 1 an est à joindre à votre fiche d'inscription. Il est impératif de savoir nager 50m et s'immerger. La non présentation de ces documents sera une cause de refus de confirmation, aucun remboursement ne sera effectué pour ce motif.

M/13/C*	N°Licence	Nom et Prénom	Né(e) en	F/M

Seules les catégories juniors, seniors ou vétérans sont autorisées à concourir sur les 33km
 * M = Marathon. 13 = 13km C = Cadet : gratuit

J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve et l'accepte

SIGNATURE : (du représentant légal pour les cadets)

.....



*L'inscription donne droit à :
 Ravitaillement – Lot – Casse Croûte*

AUCUNE INSCRIPTION par TELECOPIE ou COURRIEL
 NE SERA PRISE EN COMPTE



Type bateau (K1, C1, ...)	Montant unitaire	Qté	Montant
		1	
Assurance **	3.00		
Total à payer =			

Chèque à faire à l'ordre de :
 Marathon du Haut Rhône
 Comité Régional Rhône Alpes C.K.

Le Marathon du Haut Rhône se déroule sur un site fragile :

- * Animaux, plantes, minéraux appartiennent au paysage (pas de déchets)
- * Conservez la nature propre (ni cueillette, ni prélèvement)

Respect de l'environnement

Tout comportement allant à l'encontre de cet esprit
impliquera l'élimination de son auteur sans possibilité d'appel